Bulletin Officiel : N° 06 du 10.02.2023 Piliers publics : du 10.02.2023 au 11.03.2023

Ville de Monthey Chancellerie Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1 T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99 administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un nouvel établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Steve BIGNON, domicilié au Pont de la Morge, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le nouveau commerce mentionné ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements Café-restaurant, sis sur la parcelle N° 862, folio 9, au

lieu-dit "Venise", sis dans la résidence "Tertianum"

Adresse Rue de Venise 5

Enseigne "A Restaurant LA VENISE"

Prestations service de mets et de boissons, avec ou sans alcool, à

consommer sur place ou à l'emporter, lié à un café-

restaurant

Heures d'ouverture Lundi au dimanche : 08 h.00 à 22 h.00

Début de l'activité dès autorisation

Les personnes, qui auraient des oppositions à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 11 mars 2023.

Monthey, le 10 février 2023